



Plan cathédrales

Cathédrale Saint-Cyr de Nevers

Nevers, Bourgogne-Franche-Comté



La mesure

La mise en place d'un Plan cathédrales de 80 millions d'euros a pour objectif de renforcer et d'accélérer la restauration de ces monuments historiques majeurs appartenant à l'État. Après l'incendie des cathédrales de Notre-Dame de Paris en 2019 et de Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Nantes en 2020, il a été décidé d'amplifier les travaux de restauration et de sécurisation des cathédrales en France. Ces opérations contribueront, par ailleurs, à la mise en valeur et à l'attractivité des territoires, ainsi qu'au soutien des acteurs de la filière économique du patrimoine.

La belle histoire

La cathédrale Saint-Cyr-et-Sainte-Julitte de Nevers, perchée sur une butte dominant la Loire, témoigne d'une histoire mouvementée. Implantée dès le VI^e siècle, elle a connu des évolutions successives au Moyen Âge, à la Renaissance et au XIX^e siècle. Elle a dû être partiellement reconstruite après des bombardements de la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, le vaste chantier de restauration du chevet gothique s'achève.

En 2021, un nouveau chantier s'ouvre pour restaurer 18 chapelles latérales, victimes de l'encrassement et des infiltrations d'eaux pluviales. Les décors peints de la Renaissance et du XIX^e siècle seront restaurés, les collections illustrant l'histoire de la cathédrale seront sécurisées et présentées au public dans les chapelles et les anciennes sacristies.

La contribution de l'État au titre du Plan cathédrales s'élève à 3,4 millions d'euros. Le chantier sera réalisé en trois ans au lieu des quatre ans et demi initialement prévus.

Témoignage



Cécile Ullmann

Conservatrice régionale des monuments historiques de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Bourgogne-Franche-Comté

« Avec le Plan cathédrales, le programme de restauration du patrimoine de l'État connaît actuellement un coup d'accélérateur. A Nevers, les collections rescapées des bombardements pourront enfin être restaurées et présentées au public, notamment le grand Christ roman et, pour la première fois, l'ancien jubé du XIV^e siècle, unique jubé peint du Moyen Âge conservé en France. »

Pour bénéficier de cette mesure

- 1 [Planderance.gouv.fr](https://planderance.gouv.fr)
- 2 Catégorie bénéficiaires « Administrations »
- 3 Mesure « Plan cathédrales »